

La halte-garderie soutenue par le Groupement ouvre ses portes !

« Il s'agit d'une première nationale qui révolutionne le territoire », annonce Jacques Gerbault, président du Groupement des entreprises en évoquant l'ouverture de la micro-crèche « Les P'tits Math'los » en septembre à La Tour-du-Pin.

On s'en souvient, depuis plus de 2 ans, le Groupement portait le projet ambitieux de créer une halte-garderie gratuite en centre ville pour permettre aux parents durant quelques heures, de faire leurs courses, d'aller chez le médecin, ou de prendre leurs rendez-vous personnels.

Un projet qui était bien une première nationale dans la mesure où ce sont les commerçants, artisans, professions libérales et prestataires de services pour leurs clients et les entreprises pour leurs salariés qui finançaient le fonctionnement de ce service destiné à fidéliser la clientèle mais aussi en attirer une nouvelle.

Mais le projet était resté en suspens à la suite de changements intervenus au sein même de la structure d'accueil. Pour qui connaît la pugnacité du président du Groupement rien d'étonnant cependant à voir resurgir un projet affiné avec un nouveau partenaire spécialisé dans l'accueil de l'enfant. Vanessa Faure, créatrice de micro-crèches privées « Les P'tits Math'los » (installée depuis 2011 en Nord Isère) assurera la gestion avec l'accueil de 10 berceaux selon la réglementation en vigueur et la création de quatre emplois en CDI. Une structure louée en centre ville sur le boulevard Gambetta. Le tout avec une ouverture calquée sur l'activité économique et commerciale c'est-à-dire du lundi au samedi non stop de 7 h à 19 h, explique-elle car « l'avantage du privé c'est qu'on s'adapte ».

L'originalité de cette micro-crèche c'est qu'elle s'adresse soit directement aux parents. Ceux-ci paient l'accueil sur la base d'une grille tarifaire officielle liée aux revenus fiscaux, soit elle entre dans le cadre du partenariat avec le Groupement et l'accueil est gratuit grâce aux financements des professionnels qui achèteront des places à l'année pour leurs clients ou leurs salariés. Jacques Gerbault insiste d'ailleurs sur l'urgence qu'il y avait à trouver une réponse aux besoins des entreprises qui peinent à embaucher à cause des problématiques de garde d'enfants.

En termes de coût le Groupement évoque l'achat de 13 536 heures de garde par an pour un montant de 790 € la place pour l'année. Et il peut déjà s'appuyer sur son club Partenaire sans oublier ses adhérents pour qui le concept devrait être le levier qu'ils attendaient. Une naissance tellement attendue !



Virginie Genin, propriétaire du local, Jacques Gerbault, Vanessa Faure et philippe Monin vice-président du Groupement